



Paris, le 30 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé,
et Nora BERRA, secrétaire d'Etat chargée de la Santé,
rappellent la mobilisation totale du Gouvernement
et les nombreuses actions menées pour faire reculer le VIH-Sida.**

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le VIH-Sida, Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, et Nora BERRA, secrétaire d'Etat chargée de la Santé, tiennent à rappeler que, trente ans après la découverte de la maladie, **la lutte contre le sida reste plus que jamais une priorité du Gouvernement.**

Les ministres rappellent également que **de nombreuses actions sont actuellement menées** pour faire reculer l'épidémie, dans un contexte **de stabilisation des découvertes de séropositivité en population générale depuis quelques années, avec toutefois une hausse du nombre de découvertes de séropositivité chez les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, et d'augmentation de l'espérance de vie des personnes atteintes du VIH.**

« Ces résultats ne doivent pas nous faire baisser la garde ; il reste des défis à relever. En 2010, on a enregistré 6300 découvertes de séropositivité et, malgré les 5 millions de tests réalisés, il resterait 40 à 50000 personnes infectées qui l'ignorent. Certaines populations restent aussi particulièrement touchées par l'épidémie. Nous ne pouvons pas l'accepter et c'est tout l'objet du Plan de lutte contre les VIH-Sida et IST 2010-2014, qui vise notamment à réduire le nombre de personnes infectées » souligne Xavier BERTRAND.

« Nous agissons à tous les niveaux : celui du dépistage, de la prévention, de la prise en charge médicale, de la prise en charge sociale, et de la recherche » précise Nora BERRA, qui a installé le Comité national de suivi du Plan en juin dernier.

En matière de dépistage en population générale, la campagne INPES rediffusée en décembre incite au dépistage en banalisant le recours au test. Elle sensibilise à la fois la population générale (spot, affiches) et les médecins traitants (brochures).

Par ailleurs, pour intensifier le dépistage ciblé en direction des populations les plus touchées, un appel à projet réalisé avec le concours de la CNAMTS, permet de soutenir 32 projets d'associations **utilisant les dépistages rapides**¹ avec pour objectif la réalisation au plus près des

¹ TROD : tests rapides d'orientation diagnostique

populations de 65 000 tests rapides par an. Un second appel à projet va être lancé début 2012 pour compléter ce dispositif.

Dans le domaine de la prévention, en plus du soutien confirmé aux associations de lutte contre le VIH, plusieurs projets ont aboutis en 2011:

- **l'appel à projets de l'INPES**, lancé en février dernier, vise à optimiser la prévention chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, à améliorer le niveau d'information de la population transsexuelle et à promouvoir la santé sexuelle auprès de cette population, et enfin à renforcer la prévention à la Réunion et à Mayotte ;
- **un autre appel à projets vise à soutenir plus spécifiquement les actions en direction des femmes** les plus exposées

Dans le domaine de la prise en charge médicale, on peut notamment citer :

- l'élaboration et la diffusion, en novembre dernier, d'une **instruction relative aux recommandations pour l'émission d'avis médicaux concernant les étrangers malades atteints de pathologies graves**
- l'animation d'un groupe d'experts qui permet d'adapter très régulièrement aux progrès scientifiques les recommandations de prise en charge : la montée des traitements précoces depuis 2010 illustre la capacité de notre système de soins d'améliorer de façon continue traitement et prévention.

Dans le domaine de la prise en charge sociale :

- l'étude sur les **dispositifs d'hébergement** créés dans le champ du VIH (ACT, appartements relais, lits VIH en CHRS, familles relais) a été rendue publique en avril dernier. Certaines recommandations ont déjà été intégrées aux instructions aux ARS ;
- **186 places d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) ont été financées en 2011. 48 autres nouvelles places dédiées en priorité aux personnes sortant de prison ont été ajoutées** dans le cadre du plan d'actions stratégiques 2010-2014 « Politique de santé pour les personnes placées sous main de justice »
- **la nouvelle convention AERAS** (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) comprend des avancées pour les personnes qui présentent un risque aggravé de santé : nouvelle garantie d'assurance couvrant le risque invalidité pour toutes les pathologies, facilitation des démarches des candidats à l'emprunt et aide aux emprunteurs à revenus modestes à souscrire un crédit ;

Dans le domaine de la recherche et de l'observation, **malgré un contexte budgétaire difficile, le soutien financier du Ministère en charge de la santé aux recherches socio-comportementales coordonnées par l'Agence Nationale de Recherches sur le sida et les hépatites virales a été maintenu en 2011 au même niveau.**